

# Réussir la relance en Occitanie



## Tableau synoptique - Entrée public

Libellé	Objectifs	Publics	Calendrier
<b>Salariés</b>			
Activité partielle	- Prévenir les licenciements économiques	- Salariés - Entreprises	- Activité partielle de droit commun : 01/11/20 - Activité partielle de longue durée : mesure déployée
FNE Formation	- Former les salariés en activité partielle - Développer l'employabilité des salariés face aux mutations économiques - Renforcer la compétitivité des entreprises - Favoriser le développement des compétences attendues sur le marché du travail	- Salarié en activité partielle - Entreprises bénéficiant de l'activité partielle et de l'activité partielle de longue durée	Mesure déployée
Dotations complémentaires allouées aux associations « Transitions pro » (ATpro) pour le financement des projets de transition professionnelle	- Promouvoir l'accès à la reconversion professionnelle des salariés dans le cadre de la relance économique - Éviter les situations de chômage de longue durée	- Salariés en reconversion	Mesure déployée, renforcée en 2021
La reconversion ou promotion par alternance	- Renforcer la formation des salariés dans un contexte de fortes évolutions du marché du travail - Prévenir les conséquences dues aux mutations technologiques et économiques - Maintenir l'emploi dans les secteurs en proie à de fortes mutations	- Salariés en CDI - Salariés bénéficiaires d'un contrat unique d'insertion à durée indéterminée - Salariés en activité partielle - Salariés, sportifs ou entraîneurs professionnels en CDD	Mesure déployée, renforcée en 2021
<b>Jeunes</b>			
Accompagnement vers l'emploi par les missions locales (PACEA et Garantie jeunes)	- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes - Renforcer les solutions d'accompagnement favorisant l'insertion des jeunes dans l'emploi - Renforcer les moyens financiers consacrés à l'allocation Garantie jeunes	- Jeunes âgés de 16 à 25 ans	Mesures déployées, renforcées à partir de 2021
Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires de l'allocation Garantie jeunes	- Renforcer les solutions d'accompagnement favorisant l'insertion des jeunes dans l'emploi - Renforcer les moyens financiers consacrés à l'allocation PACEA au regard de l'augmentation du nombre de parcours financés (+80 000 places)	- Jeunes âgés de 16 à 25 ans bénéficiaires de la Garantie jeunes	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
Renforcement de l'allocation du parcours contractualisé d'accompagnement adapté vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	- Renforcer les solutions d'accompagnement favorisant l'insertion des jeunes dans l'emploi - Renforcer les moyens financiers consacrés à l'allocation PACEA au regard de l'augmentation du nombre de parcours financés (+80 000 places)	- Jeunes âgés de 16 à 25 ans	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
Développement de l'insertion par l'activité économique pour les jeunes	- Créer des parcours d'accès à l'emploi durable pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi - Soutenir la trajectoire de croissance au sein des structures d'insertion par l'activité économique - Renforcer le développement économique des territoires - Soutenir la croissance des entreprises de l'économie sociale et solidaire	- Jeunes - Structures d'insertion par l'activité économique	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
Parcours qualifiants y compris post bac	- Développer les compétences des jeunes au regard des besoins attendus sur le marché du travail	- Jeunes, notamment demandeurs d'emploi ou de bas niveaux de qualification	- 100 000 formations qualifiantes : mise en œuvre en 2021 - 15 000 formations au numérique : novembre 2020
Formation de la santé et du soin (aides-soignants –infirmiers)	- Augmenter le nombre de formations menant aux diplômes d'infirmiers et d'aides-soignants - Développer les perspectives pour les jeunes dans le domaine du soin et de la santé	- Jeunes, notamment demandeurs d'emploi ou de bas niveaux de qualification	Mise en œuvre en 2020
Volontariat territorial en entreprise «vert»	- Accompagner le recrutement de 1 000 jeunes dans des TPE, PME et ETI sur des métiers de transformation écologique des modèles économiques - Contribuer à la transition écologique	- Etudiants en alternance ou récemment diplômés d'études supérieures (à partir de bac+2, jusqu'à 2 ans en sortie d'études)	Mise en œuvre en 2020 et 2021
Aide à l'embauche de 4 000€ pour les jeunes de moins de 26 ans	- Faciliter et relancer l'embauche des jeunes	- Jeunes âgés de moins de 26 ans - Entreprises	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> août 2020 et le 31 janvier 2021
Aide aux employeurs d'apprentis de 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs	- Soutenir l'apprentissage pendant la période de crise économique	- Apprentis - Entreprises du secteur privé ou établissement public industriel et commercial	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021
Aide aux employeurs de contrats de professionnalisation de 5 000€ pour les mineurs et 8 000€ pour les majeurs	- Soutenir les contrats de professionnalisation pendant la période de crise économique	- Jeunes en contrat de professionnalisation - Entreprises du secteur privé ou établissement public industriel et commercial	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021
Parcours Emploi Compétences	- Lutter contre le chômage conjoncturel par un choc positif sur l'offre d'emploi - Lutter contre le chômage structurel grâce aux actions de formation et d'accompagnement développant l'employabilité des bénéficiaires - Éviter les situations de trappe à inactivité - Soutenir la résilience et au développement du monde associatif	- Jeunes - Entreprises du secteur non marchand	Mesure déployée, renforcée à partir de 2021
Contrats initiative emploi	- Lutter contre le chômage conjoncturel par un choc positif sur l'offre d'emploi - Éviter l'émergence de trappe à inactivité en s'adressant aux jeunes les plus en difficulté	- Jeunes - Entreprises du secteur marchand	Mise en œuvre en 2020 et 2021
Parcours personnalisés pour les jeunes de 16 à 18 ans ne respectant pas l'obligation de formation	- S'assurer que tous les jeunes jusqu'à 18 ans bénéficient d'une solution d'accompagnement ou de formation	- Jeunes de 16 à 18 ans ne respectant pas l'obligation de formation	Automne 2020
Accompagnement à la création d'activités	- Accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat et la création d'activités	- Jeunes demandeurs d'emploi - Jeunes âgés de 18 à 25 ans non diplômés, sans emploi, ni en études, ni en formation	- Appel à projets au 4 <sup>e</sup> trimestre 2020 pour sélectionner les opérateurs - Accompagnement des jeunes à partir de 2021
<b>Demandeurs d'emploi</b>			
Parcours qualifiants y compris post bac	- Développer les compétences des jeunes au regard des besoins attendus sur le marché du travail	- Jeunes, notamment demandeurs d'emploi ou de bas niveaux de qualification	- 100 000 formations qualifiantes : mise en œuvre en 2021 - 15 000 formations au numérique : novembre 2020
Formation de la santé et du soin (aides-soignants –infirmiers)	- Augmenter le nombre de formations menant aux diplômes d'infirmiers et d'aides-soignants - Développer les perspectives pour les jeunes dans le domaine du soin et de la santé	- Jeunes, notamment demandeurs d'emploi ou de bas niveaux de qualification	Mise en œuvre en 2020
Abonder les formations des métiers stratégiques de demain	- Renforcer les formations des métiers stratégiques de demain en cohérence avec les priorités du plan de relance (+25 000 formations)	- Demandeurs d'emploi et publics de bas niveaux de qualification, notamment les jeunes et les personnes en situation de handicap	Novembre 2020
Accompagnement à la création d'activités	- Accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat et la création d'activités	- Jeunes demandeurs d'emploi - Jeunes âgés de 18 à 25 ans non diplômés, sans emploi, ni en études, ni en formation	- Appel à projets au 4 <sup>e</sup> trimestre 2020 pour sélectionner les opérateurs - Accompagnement des jeunes à partir de 2021
<b>Travailleurs handicapés</b>			
Aide à l'embauche de 4 000€ pour les travailleurs handicapés	- Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées	- Travailleurs handicapés - Structures marchandes et non marchandes	Contrats conclus entre le 1 <sup>er</sup> septembre 2020 et le 28 février 2021
Abonder les formations des métiers stratégiques de demain	- Renforcer les formations des métiers stratégiques de demain en cohérence avec les priorités du plan de relance (+25 000 formations)	- Demandeurs d'emploi et publics de bas niveaux de qualification, notamment les jeunes et les personnes en situation de handicap	Novembre 2020
<b>Tout public</b>			
Inclusion Numérique	- Accélérer l'appropriation des nouveaux outils numériques pour maintenir un accès effectif aux droits, aux soins, à l'éducation, à l'information - Accélérer la reprise économique qui repose largement sur l'économie numérique (en tant que consommateurs, salariés, entrepreneurs)	- Tout public	- Rentrée 2020 : concertation avec les collectivités territoriales, associations d'élus et écosystèmes locaux - Automne 2020 : mise en œuvre des nouvelles actions